

ANNEXE II

INCIDENCE DE 1992 SUR LES AFFAIRES

Introduction

Dans le cadre de ses travaux réguliers sur le projet de marché unique et son incidence sur les affaires, Business International a récemment entrepris une enquête par correspondance afin de savoir comment les chefs d'entreprise envisagent "le facteur 1992" et son incidence pour l'avenir de leur secteur et de leur entreprise en Europe.

Voici les conclusions de l'enquête obtenues à partir des réponses remises par 426 chefs d'entreprise, dont 357 appartiennent à des entreprises industrielles et 69 au secteur des services financiers et autres. La ventilation est la suivante :

Industrie :

Automobile	20
Produits chimiques	66
Bâtiment	12
Matériel électrique et électronique	40
Informatique (ordinateurs, etc)	20
Alimentation, boissons et tabac	28
Métaux et minerais	16
Construction mécanique	31
Outillage	23
Produits pharmaceutiques	34
Télécommunications	11
Industries diverses	56

Services :

Banques et institutions financières	21
Services et conseils	30
Distribution	9
Divers	9

La ventilation par nationalité est la suivante : 164 entreprises de l'échantillon industriel représentent des multinationales des États-Unis et du Canada, 123 des sociétés situées dans la Communauté européenne, 56 des sociétés de l'AELE et 14 des sociétés japonaises ou autres.

Le questionnaire intéressait avant tout les activités industrielles; c'est pourquoi les secteurs de services sont étudiés séparément dans les tableaux, et ce groupe n'est pas ventilé par nationalité.